



Madame Agnès Pannier-Runacher  
Ministre  
Ministère de la Transition énergétique  
246 boulevard de Saint Germain  
75007 Paris

Paris, le 17 octobre 2022

*Nos réfs : MB/PS*

MARTINE BERTHET

SENATRICE DE LA  
SAVOIE

*Membre de la  
Commission des  
Affaires Economiques*

*Vice-Présidente de la  
délégation sénatoriale  
aux entreprises*

*Présidente du groupe  
interparlementaire  
d'amitié  
France-Afrique du Sud*

CONSEILLERE  
DEPARTEMENTALE DE  
LA SAVOIE

*Canton d'Albertville 1*

*Présidente de la 5ème  
Commission*

Madame la Ministre,

Je me permets d'attirer votre attention sur l'importance des contrats d'approvisionnement long terme dans le contexte de crise énergétique que nous connaissons.

En effet, pour être pleinement compétitives, nos industries électro-intensives (HEI) ont besoin d'une fourniture entre 20 et 30 euros le MWh, avec une visibilité de quinze ans minimum. Seule la mise en place de contrats compétitifs long terme peut le permettre. Le relèvement pour 2022 du plafond de l'ARENH a, dans un premier temps, permis de répondre à une situation inédite et dangereuse. Il faut à présent envisager une solution pérenne et structurelle. J'y suis particulièrement sensible car mon département de la Savoie compte trois grandes industries HEI (Trimet, MSSA, Ferroglobe) et produit une très grande part de l'aluminium français. En 2023, ces entreprises seront contraintes de baisser leur production de 25%. La France devra alors se fournir auprès de la Russie ou de la Chine, finançant du même coup l'effort de guerre russe et aggravant sa dépendance et le déficit de son commerce extérieur. Ce n'est pas acceptable.

Aujourd'hui, nos concurrents étrangers disposent d'une visibilité à vingt-cinq ou trente ans et peuvent se fournir en électricité à bas coût autant qu'ils le souhaitent. Notre souveraineté économique et industrielle est en jeu. Protéger nos industries HEI, c'est donc faire le choix de l'indépendance de la France, en conservant la maîtrise de nos matières premières dans des secteurs indispensables pour la transition énergétique et en protégeant des bassins d'emploi importants. Par ailleurs, en tant que parlementaire, je souhaiterais prendre connaissance des conclusions et des préconisations du groupe de travail mené par M. Philippe Darmayan sur les contrats d'approvisionnements long terme.

Comptant sur votre écoute, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

Martine Berthet